

## MAQUETTE DE FORMATION DE MASSEUR-KINÉSITHÉRAPEUTE

La validation de la première année mentionnée à l'alinéa premier de l'article 14 du présent arrêté ou la validation de la première année spécifique aux études en masso-kinésithérapie pour personnes en situation de handicap d'origine visuelle confère 60 crédits européens. Ces 60 crédits s'ajoutent aux 240 crédits européens relatifs à la validation des 8 semestres effectués en IFMK, soit un total de 10 semestres de formation et 300 ECTS.

CYCLE 1			ECTS	ECTS	Positionnement dans les semestres		ECTS	Positionnement dans les semestres		Cours magistraux (CM)	Travaux dirigés (TD)	Total CM + TD + formation pratique MK	Temps Personnel (TP)
		1re ANNÉE UNIVERSITAIRE	60	60	S1	S2							
		UE	1 <sup>er</sup> cycle	2 <sup>e</sup> ANNEE	S3	S4	3 <sup>e</sup> ANNEE	S5	S6	1er cycle			
1er cycle (S1 à S6)	Enseignements fondamentaux	UE 1. Santé publique	5	5	X	X				30	20	50	75
		UE 2. Sciences humaines et sciences sociales	6	6	X	X				40	20	60	90
		UE 3. Sciences biomédicales	12	7 à 10	X	X	2 à 5	X	X	90	30	120	180
		UE 4. Sciences de la vie et du mouvement (anatomie, physiologie, cinésiologie)	20	8 à 12	X	X	8 à 12	X	X	120	80	200	300
		UE 5. Sémiologie, physiopathologie et pathologie du champ musculosquelettique 1	6				6	X	X	50	10	60	90
		TOTAL Enseignements fondamentaux	49							330	160	490	735
	Sciences et ingénierie en kinésithérapie	UE 6. Théories, modèles, méthodes et outils en kinésithérapie	8	3 à 5	X	X	3 à 5	X	X	40	40	80	120
		E 7. Evaluation, techniques et outils d'intervention dans les principaux champs d'activité 1	28	12 à 16	X	X	12 à 16	X	X	30	250	280	420
		TOTAL Sciences et ingénierie en kinésithérapie	36							70	290	360	540
	Apprentissages et approfondissement	UE 8. Méthodes de travail et méthodes de recherche	4	2	X	X	2	X	X	15	25	40	60
		UE 9. Langue anglaise professionnelle	4	2	X	X	2	X	X		40	40	60
		UI 10. Démarche et pratique clinique : élaboration du raisonnement professionnel et analyse réflexive	5				5	X	X	10	40	50	75
		UE 11. Formation à la pratique masso-kinésithérapique	18									630	80
		Stage 1		2 à 3	X							80	10
		Stage 2		3 à 4		X						130	10
		Stage 3					6	X				210	30
		Stage 4					6		X			210	30
		UE 12 OPTIONNELLE 1	2	2	X	X				10	10	20	30
		UE 13 OPTIONNELLE 2	2				2	X	X	10	10	20	30
		TOTAL Apprentissages et approfondissement	35							45	125	800	335
		Total 1er cycle	180	53 à 66			54 à 67			445 (*)	575 (*)	1650 (*)	1610 (*)

CYCLE 2			ECTS	ECTS	Positionnement dans les semestres		ECTS	Positionnement dans les semestres		Cours magistraux (CM)	Travaux dirigés (TD)	Total CM + TD + formation pratique MK	Temps Personnel (TP)
		UE	2 <sup>e</sup> cycle	4 <sup>e</sup> ANNEE	S7	S8	5 <sup>e</sup> ANNEE	S9	S10	2 <sup>e</sup> cycle			
Enseignements fondamentaux	UE 14. Droit, législation et gestion d'une structure	6					6	X	X	45	15	60	90
		UE 15. Sémiologie, physiopathologie et pathologie du champ musculosquelettique 2	6	6	X	X				50	10	60	90
		UE 16. Sémiologie, physiopathologie et pathologie dans le champ neuromusculaire	7	7	X	X				50	20	70	105
		UE 17. Sémiologie, physiopathologie et pathologie dans les champs respiratoire, cardio-vasculaire, interne et tégumentaire	5	5	X	X				40	10	50	75
		UE 18. Physiologies, sémiologie, physiopathologies et pathologies spécifiques	6	6	X	X				50	10	60	90
	TOTAL Enseignements fondamentaux	30								235	65	300	450
Sciences et ingénierie en kinésithérapie	UE 19. Evaluation, techniques et outils d'intervention dans le champ musculosquelettique 2	7	3 à 5	X	X	2 à 4	X			20	50	70	105
	UE 20. Evaluation, techniques et outils d'intervention dans le champ neuromusculaire 2	5	1 à 3	X	X	2 à 4	X			15	35	50	75
	UE 21. Evaluations, techniques et outils d'interventions dans les champs respiratoire, cardio-vasculaire, interne et tégumentaire 2	5	1 à 3	X	X	2 à 4	X			20	30	50	75
	UE 22. Théories, modèles, méthodes et outils en réadaptation	4	1 à 3		X	1 à 3	X			20	20	40	60
	UE 23. Interventions spécifiques en kinésithérapie	8	2 à 4		X	4 à 6	X			40	40	80	120
	UE 24. Interventions du kinésithérapeute en santé publique	5	1 à 2	X	X	3 à 4	X			25	25	50	75
	TOTAL Sciences et ingénierie en kinésithérapie	34								140	200	340	510
Approfondissement et professionnalisation	UI 25. Démarche et pratique clinique : conception du traitement et conduite d'intervention	4	4		X					10	30	40	60
	UE 26. Langue anglaise professionnelle	4	2	X	X	2	X	X		40	40	60	
	UE 27. Méthodes de travail et méthodes de recherche en kinésithérapie	6	2 à 4	X	X	2 à 4	X	X		20	40	60	90
	UE 28. Mémoire	8				8	X	X		10	70	80	180
	UI 29. Analyse et amélioration de la pratique professionnelle	4				4		X		5	35	40	60
	UE 30. Formation à la pratique masso-kinésithérapique	24										840	110
	Stage 5		6	X								210	25
	Stage 6		6		X							210	25
	Stage 7 - Clinicat						X					420	60
	Stage 7 - Clinicat					12		X					
	TOTAL Approfondissement et professionnalisation	56								75	245	1160	650
		120	55 à 68			52 à 65				450	510	1800	1610
	CYCLE 1	180								445 (*)	575 (*)	1650 (*)	1610 (*)
	CYCLE 2	120								450	510	1800	1610
	TOTAL	300								895 (*)	1085 (*)	3450 (*)	3220 (*)
										Dont formation pratique masso-kinésithérapique		1470	

(\*) Ces volumes horaires s'entendent pour la période des semestres 3 à 6 pour le cycle 1, et des semestres 3 à 10 pour la ligne « TOTAL ». La 1<sup>re</sup> année universitaire (semestres 1 et 2) n'est pas incluse, compte tenu de la diversité possible des parcours, et donc de la variabilité du volume horaire durant cette année.